



Mesdames, Messieurs,

Communiqué de presse de Bretagne réunie

Nantes le 23 mai 2014

BRETAGNE REUNIE a demandé au Préfet de la région des Pays de la Loire qu'il saisisse la chambre régionale de la Cour des comptes à la suite de la campagne de communication organisée par cette région à partir du 14 Mai 2014.

La presse évoque un coût de 300.000 euro pour une campagne destinée à promouvoir le point de vue politique d'une partie des conseillers régionaux qui s'oppose au projet qu'elle prête au gouvernement de démanteler cette région.

Elle s'accompagne du recueil d'une pétition dont les signatures sont fortement sollicitées par le Président du Conseil Régional.

BRETAGNE REUNIE estime qu'il s'agit d'un emploi illicite et excessif des deniers publics et des moyens matériels de la région ainsi qu'elle le développe dans la lettre au Préfet (annexe 1).

Cette campagne est en outre contraire à la morale car des deniers publics ont été employés pour tenter de convaincre l'opinion du bien fondé du point de vue politique d'une partie des élus du Conseil régional sur une question qui, n'étant pas de leur compétence élective, ne pourrait être exprimée par eux qu'en leur qualité de simples citoyens et avec leurs propres deniers, comme le font d'ailleurs les adhérents de BRETAGNE REUNIE.

BRETAGNE REUNIE constate avec consternation que cette politique est dans la continuité des actions passées du Conseil régional qui se trouve à la tête d'une région sans identité commune qui souffre d'un besoin de reconnaissance qu'elle tente de compenser par l'emploi massif des deniers du contribuable.

Cette situation a déjà été dénoncée par l'opposition (annexe 2) qui a reconstitué l'énorme budget de communication d'une région très endettée alors qu'elle est destinée en grande partie à promouvoir les actions du Conseil régional auprès de sa propre population quand ce n'est pas à créer une identité de substitution aux identités véritables, bretonne, angevine ou encore vendéenne qui peuplent son sol.

Ces errements démontrent que la recomposition de la carte des régions doit être faite dans le respect des identités régionales qui seules permettront de les éviter.

La Bretagne, pour prendre son exemple, peut s'appuyer sur son nom internationalement reconnu pour employer sa communication pour attirer des entreprises ou des touristes quand son homologue des Pays de la Loire tente vainement d'imposer son existence à sa population.

La gabegie financière des Pays de la Loire que BRETAGNE REUNIE a invitée à communiquer le coût de cette campagne identitaire (annexe 3) doit cesser. Pour cela, ses départements doivent rejoindre leurs territoires naturels.

Nous vous remercions vivement de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-François Le Bihan, Président de Bretagne Réunie
0678775023